



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE
TENUE LE JEUDI 13 MARS 2025, À 19 H 30
SALLE 5080 DU CENTRE ADMINISTRATIF DU CSSMI**

ADOPTÉ LE 10 AVRIL 2025

PRÉSENCES :

Écoles

ALPHA
ARTHUR-VAILLANCOURT
AU CŒUR-DU-BOISE
CHANTE-BOIS
CLAIR-MATIN
CŒUR-A-CŒUR, L'ALTERNATIVE
CCSEHDAA
DE L'AQUARELLE
DE L'ESPACE-COULEURS
DE L'HARMONIE-JEUNESSE
DE LA CLE-DES-CHAMPS
DE LA SEIGNEURIE
DES BLES-DORES
DES ÉTOILES-FILANTES
DES GRANDS-CHEMINS
DES GRANDS-VENTS
DES JARDINS-DES-PATRIOTES
DES MESANGES
DES MOISSONS
DES PERSEIDES
DES SEMAILLES
DU BOIS-JOLI
DU GRAND-POMMIER
DU TRAIT-D'UNION
GABRIELLE-ROY
GIROUARD
HORIZON-DU-LAC
JEUNES DU MONDE
LE CARREFOUR
LE SENTIER
LE TANDEM
LE TOURNESOL
MARIE-SOLEIL-TOUGAS
NOTRE-DAME
PLATEAU-ST-LOUIS
POLYVALENTE DEUX-MONTAGNES
POLYVALENTE SAINTE-THERÈSE
PRES FLEURIS
SAINT-PIERRE
SAUVE
SECONDAIRE DES PATRIOTES
SECONDAIRE DU MARECHAL
SECONDAIRE HENRI-DUNANT

Représentant(e)s

Catherine Charbonneau
Jean-François Bélisle, subst.
Sophie Mousseau
Gautier Njokou (*arrivée : 19 h 38*)
Stéphanie Maheux
Mélanie Villemaire
Marie-Noël Boivin-Durand
Manon Leclerc
Isabelle Gauvin
Marilyne Barbe
Isabelle Gingras
Maude Sawyer
Edna Myrthil
Caroline Beaudoin
Michelle Westram
Éric Dumoulin
Luc Bédard
Gabrielle Gilbert, subst.
Chantale Brassard
Bénédicte Soudry
Lauriane Brunet-Martel
Sophie Guilbert
Valérie Binette
Marie-Eve Lauzon
Marilou Bissonnette, subst.
Nadine Rochon (*départ : 21 h 16*)
Andrée-Anne Sylvain, subst.
Lessead Jaziri
Élaine Lamarre-Leroux, subst.
Christine Turgeon, subst.
Jean-François Paquin
Karine Arsenault
Sophie Rollin
Karine Mathieu
Mélanie Berthelot
Giuseppe Fortino
Jérémie Chiron-Escalier
Bianca Deschatelets (*départ : 21 h 11*)
Olivier Provost-Marchand (*départ : 21 h 18*)
Marie-Noël Boivin-Durand
Christian Slachetka
Bianca Deschatelets (*départ : 21 h 11*)
Gabriel Gagnon

SECONDAIRE HUBERT-MAISONNEUVE	Fanny Tétreault, subst.
SECONDAIRE JEAN-JACQUES-ROUSSEAU	Audrey Bossé (arrivée : 19 h 39)
SECONDAIRE LUCILLE-TEASDALE	Fernanda Martins-Moura
SECONDAIRE RIVE-NORD	Nathalie Alexandre
TERRE DES JEUNES	Francis Carrier
TERRE-SOLEIL	Lysianne Gingras

ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :

Kelly Soucy-Levasseur, substitut de l'école de la Clé-des-Champs
 Annabel St-Martin, substitut de l'école des Perséides
 Marie Grignon, substitut de l'école Sauvé
 Frédéric Greschner, directeur général adjoint du CSSMI
 Manon Chevigny de la Chevrotière, secrétaire d'assemblée

ÉCOLES NON REPRÉSENTÉES À CETTE RÉUNION:

ARC-EN-CIEL	Alexis Charpentier / Sandra Laviolette
CURE-PAQUIN	Cassandra Charpentier
DE FONTAINEBLEAU	Rima Choghri
DE LA CLAIRIERE	Mathieu Gagnon
DE LA RENAISSANCE	Jacinthe Hogue
DES PINS	Dominique Bilodeau / Jason Meunier
DU DOMAINE-VERT-NORD	Karine Vendette / Valérie Alves
DU MAI	Jihane Belaouch
DU RUISSELET	Karine Bisson / Reno Ouellet
EMMANUEL-CHENARD	Éliane Allalé / Roxane Lefebvre (abs. annoncées)
GASTON- PILON	Frédérique Gougeon-Legault / Kim Savard-Landry
HORIZON-SOLEIL	Caroline Chiasson-Jalbert
LE RUCHER	Virginie Perrin (abs. annoncée) / Ahmed Sahboun
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION	Mélissa Dagenais (abs. annoncée) / Ann Pascale Bélisle
ROSE-DES-VENTS	Clémence Rivard-Hiller / Marie-Audrey Savoie (abs. annoncées)
SAINT-GABRIEL	Djaouida Messaoud / Isabelle Deschênes (abs. annoncées)
SAINTE-SCHOLASTIQUE	Nathalie Martin / Maxime Béland
SECONDAIRE D'OKA	Sylvie Beaupré / Riem Issa
SECONDAIRE DU HARFANG	Rachid Shih / Véronique Beaudin
SECONDAIRE LIBERTE-JEUNESSE	Deborah Oliveira / Mélanie Poitras
VAL-DES-ORMES	Anass Dakhli / Karine Bouffard
VILLAGE-DES-JEUNES	Vivian Orozco / Cindy Lavictoire Scardocchio

ÉCOLES SANS DÉLÉGATION EN 2024-2025

DE L'AMITIE	DES LUCIOLES
DE L'ENVOLEE	DES RAMILLES
DES ERABLES	

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée débute à 19 h 32 sous la présidence de M. Christian Slachetka. Quarante-sept membres votants sont présents et 3 substituts additionnels. Deux membres votants s'ajouteront en cours de séance, après l'ouverture de l'assemblée.

2. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CP-250313-2158

Il est proposé par M. Jean-François Paquin et appuyé par M^{me} Karine Mathieu d'adopter l'ordre du jour suivant, tout en permettant au président d'intervertir l'ordre des sujets s'il y a lieu et en laissant le « varia » ouvert:

1. Ouverture de l'assemblée, présences et quorum
2. Parole au public
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 6 février 2025
5. Mot du président du comité de parents
6. Présentation des districts de désignation des parents au conseil d'administration du CSSMI
7. Représentation du CP à la pige pour la maternelle 4 ans
8. Discussion – Portrait global de nos CÉ pour prendre action et aider à faire progresser vers une amélioration de la valorisation des membres parents
9. Rapports :
 - 9.1 Bons coups de nos écoles
 - 9.2 Parents au conseil d'administration (CA) du CSSMI
 - 9.3 Trésorerie
 - 9.4 Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA)
 - 9.5 Comité Gala
 - 9.6 Comité consultatif du transport
 - 9.7 Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)
 - 9.7.1 Colloque du 31 mai, à Québec
 - 9.8 Regroupement des comités de parents Laval-Laurentides-Lanaudière (RCP-3L)
 - 9.9 Persévérons Ensemble
 - 9.10 Correspondance reçue
10. Varia
 - 10.1 Informations à transmettre au CÉ par les représentants
 - 10.2 Évaluation de la rencontre
11. Levée de l'assemblée

Adopté à l'unanimité

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 6 FÉVRIER 2025

CP-250313-2159

Il est proposé par M^{me} Sophie Rollin et appuyé par M^{me} Audrey-Ann Sylvain, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 6 février 2025 tel que déposé.

Adopté à l'unanimité

5. MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE PARENTS

M. Christian Slachetka nous informe des nouvelles suivantes :

- Le sous-comité pour la révision de la régie interne se réunira le 24 mars prochain. Ceux qui voudraient s'y joindre sont les bienvenus.
- Suite à la dernière convention collective des enseignants, c'est la fin de la promotion des élèves sans réussite confirmée. Cette année, seulement les élèves de 3^e et 4^e secondaire seront concernés.
- En suivi de l'intervention du président du CP à la séance du CA du CSSMI de décembre 2024, la décision du CA fut prise à la séance du 25 février dernier, mais la résolution n'a pas été lue publiquement, ni affichée. Un vote secret a scellé la décision.

Arrivée de Gautier Njokou à 19 h 38 (48 votants)

Arrivée d'Audrey Bossé à 19 h 39 (49 votants)

6. PRÉSENTATION DES DISTRICTS DE DÉSIGNATION DES PARENTS AU CA DU CSSMI

La présentation est faite par M. Christian Slachetka. Tous les membres du CP recevront la liste des districts qui ont été ajustés pour 2024-2025.

7. REPRÉSENTATION DU CP À LA PIGE POUR LA MATERNELLE 4 ANS

M^{me} Marilou Bissonnette sera témoin du CP à la pige pour la maternelle 4 ans 2025-2026.

8. DISCUSSION – PORTRAIT GLOBAL DE NOS CÉ POUR PRENDRE ACTION ET AIDER À FAIRE PROGRESSER VERS UNE AMÉLIORATION DE LA VALORISATION DES MEMBRES PARENTS

Vous sentez-vous valorisés au sein de vos CÉ ? Recevez-vous un retour adéquat à vos questionnements ? Les choix sont-ils faits d'avance, autant par l'équipe école que la direction, et vous n'êtes qu'informés ? Recevez-vous l'information nécessaire pour faire les bons choix sur les sorties, les frais exigés aux parents, etc ? Vous sentez-vous comme si votre présence est nécessaire par la Loi, mais pas souhaitée par les instances ?

Discussion ouverte en grand groupe – résumé des commentaires émis :

- Pour près du tiers des CÉ des membres du CP à la présente réunion, la direction mène les réunions du CÉ. Pour la majorité, c'est la présidence qui gère la séance.
- Nous n'avons pas l'impression de faire une différence. Les membres du CÉ ne sont pas particulièrement informés avant la prise de décision et lorsqu'on insiste pour avoir de l'information supplémentaire, on nous fait sentir qu'on dérange et que ça allonge la réunion.
- Il n'y a aucun lien entre les parents du CÉ et les autres parents de l'école, même si la demande d'une adresse courriel spéciale à cet effet a été faite.
- Il y aurait une valorisation du rôle des parents du CÉ si une visibilité dans l'école était possible ; les parents de l'école s'adresseraient à nous. Une adresse courriel du CÉ pour les parents aiderait les autres parents à les rejoindre, Mais des directions d'écoles sont d'avis que cette action créerait des problèmes où il n'y en a pas !
- Pour notre part, nous avons une bonne relation avec la direction (Saint-Pierre). Le CÉ est un organe de gouvernance scolaire, un peu comme un CA. Les enseignants n'ont pas non plus de formation en gouvernance scolaire.
- Il manque la notion de communauté. Tous les membres du CÉ (équipe-école) sont dépendants des relations avec leurs pairs.
- Quelle place occupe le CÉ dans l'école ? C'est un mal nécessaire pour plusieurs directions d'écoles. Souvent, nos questions d'informations sont perçues comme une attaque personnelle.
- La direction pense toujours que les parents du CÉ parlent pour eux-mêmes et non pour leur enfant et pour les autres parents. Pourtant, les parents ont souvent l'avis ou les préoccupations des autres parents de l'école.
- Il y a des démissions dans les CÉ, parce que les parents ne se sentent pas écoutés. Souvent, les intérêts de l'équipe-école passent avant ceux des parents.
- Les directions d'écoles n'ont pas toutes la même ouverture pour écouter l'avis des parents et les projets que ceux-ci voudraient mettre de l'avant. Certaines directions sont sur la défensive et crée une scission entre l'équipe-école et les parents.
- Les parents substitués ne reçoivent pas les convocations aux réunions, ni la documentation que reçoivent les membres du CÉ.
- Quoi faire lorsqu'on se bute à la direction, sans créer de chicane ?
- Quand on parle d'une situation problématique rapportée sur des enseignants, ils disent toujours que c'est l'enfant qui a menti. Souvent, ce qui est apporté par le parent est considéré comme une attaque et non comme une volonté de régler la situation.

- Selon la direction et la présidente du CÉ, en 15 ans ça va plus ou moins bien. Il faut être proactif et si ça ne fonctionne pas, nous devons en parler au palier supérieur.
- À l'école des Perséides, depuis 6 ans l'OPP est relativement stable et beaucoup de projets se font dans l'école. Les discussions personne à personne avec la direction permettent de parler franchement.
- Il faut aussi avoir une cohésion avec nos collègues parents. Ex : avec une page FB des membres parents du CÉ.
- Le CÉ est souvent plus une rencontre d'informations que de discussions. Statuer sur le véritable rôle du CÉ serait intéressant. Les parents regardent les capsules en début d'année, mais manifestement pas les employés. La direction demande aux nouveaux parents de les regarder, mais ne le rappelle pas aux autres membres du CÉ.
- Il faudrait rendre obligatoire le visionnement des capsules avec un questionnaire ou une discussion avec tous les membres du CÉ. Il serait aussi très important d'actualiser et raccourcir les capsules.
- Dans les CÉ des Mésanges et de la PDM tout le monde prenait le temps d'écouter les capsules.
- Tout dépend de la direction, autant au primaire qu'au secondaire, et de l'expérience et les compétences des parents. Il faut « tenir son bout » avec la direction de l'école.
- Pour des directions d'écoles même très impliquées auprès des enfants, le CÉ n'est pas nécessairement pris en considération.
- Le CSS devrait rappeler le rôle du CÉ à ses directions d'écoles. Les directions auraient intérêt à être plus transparentes avec le CÉ qui est l'organe de la gouvernance d'une école. Le nerf de la guerre, c'est la communication !
- Quand on pose souvent des questions, on a peur que notre enfant soit ostracisé. Il ne faut pas que les parents soient gênés de poser des questions sur ce qui est présenté.
- Les autres parents de l'école ne savent pas à quel point, selon la LIP, le CÉ peut avoir de pouvoir !
- Il n'y a pas de façon standardisée de recevoir l'information, alors tout varie d'une école à l'autre. Exemples : le nombre de plaintes par mois, un sondage de bien-être des élèves, des parents et de l'équipe-école, etc.
- Les membres de l'équipe-école lèvent les yeux au ciel quand les parents posent des questions pour mieux comprendre les enjeux ou l'information. Plusieurs réunions de CÉ sont annulées.

M. Greschner rappelle l'importance de la collaboration et du lien de confiance entre la direction et les membres parents du CÉ. C'est un travail d'équipe. Il mentionne qu'il fera un suivi auprès de ses équipes avec une posture d'amélioration continue et de recherche de solutions. Il faut utiliser le bon chemin pour améliorer la situation, trouver des leviers de communication. La standardisation est une arme à double tranchant: l'école doit être le reflet de son propre milieu. Il faut toujours privilégier la relation plus que le problème.

PAUSE de 21 h 10 à 21 h 25

Départ de Bianca Deschatelets (2 écoles), Nadine Rochon et Olivier Provost-Marchand (45 votants)

9. RAPPORTS :

9.1 BONS COUPS DE NOS ÉCOLES

- ★ École secondaire d'Oka, par Mélanie Villemaire :

Chaque année, des projets stimulants pour les jeunes voient le jour dans notre milieu grâce à l'appui des Prix Fondation Desjardins. La Caisse Desjardins du Lac des Deux-Montagnes est fière de mettre en lumière deux initiatives de l'École secondaire d'Oka :

- *PROJET JEUNE COOP ÉCO-LOGIQUE qui se voit décerné un montant de 2 500 \$;*
- *PROJET JEUNE COOP POTAGER qui se voit décerné un montant de 3 000 \$.*

Toutes nos félicitations à ces jeunes pour leur implication et leur créativité; ils sont une source d'inspiration pour la jeunesse

2^e bon coup :

Des jeunes de l'école ont récemment participé à l'émission Génial avec Stéphane Bellavance et Martin Carli. C'est la deuxième fois en 2 ans que des élèves de notre école y participent. Leur participation de l'an dernier devait être mise en onde à la mi-février. Il est à noter que l'école secondaire d'Oka est la seule école publique à avoir participé à cette émission dans les dernières années.

- ★ École secondaire des Patriotes, par Christian Slachetka
Dû à l'initiative d'élèves, la collecte de sang tenue le 24 janvier avec Héma Québec a connu un grand succès.

9.2 PARENTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA) DU CSSMI

M^{me} Edna Myrthil nous transmet les éléments suivants de la séance spéciale du CA du 25 février dernier :

- Présentation du rapport annuel 2023-2024 du CSSMI et présentation du rapport de la protectrice régionale de l'élève (secteur Prairies / Les Îles) ;
- Retour sur la SEJ-18 : décision de maintenir la politique actuelle. Le bilan et la reddition de compte seront présentés à la fin de chaque année scolaire ;
- Adoption de la politique sur les OOPC pour fin de consultation avec, entre autres, 3 présentations annuelles du budget école. Le CSSMI a vu s'ajouter une coupure de 4,7 M\$ sur son budget (200 M\$ pour tout le Québec) ;
- La prochaine séance régulière du CA aura lieu le 15 avril 2025.

9.3 TRÉSORERIE

L'état du budget de fonctionnement à ce jour est présenté par le président.

9.4 COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE (CCSEHDAA)

M^{me} Marie-Noël Boivin-Durand nous informe que :

- À la réunion du 17 février, tenue par TEAMS : présentation sur les types de classes spécialisées ;
- La réunion de mars a été annulée ;
- Lors de la prochaine rencontre du 14 avril, nous aurons, entre autres, le rapport annuel des plaintes au RTP.

9.5 COMITÉ GALA

M^{me} Caroline Beaudoin nous informe des décisions prises par le comité Gala en suivi des commentaires reçus à la séance du CP du 6 février et à la réunion du comité exécutif du 20 février :

- Le Gala prendra la forme d'un 5 à 7, le 29 mai prochain, à la salle 5080, avec cocktail ;
- Le thème choisi pour cette activité de reconnaissance : *Les visages d'une nouvelle ère en Éducation* ;
- Une contribution de 50 \$ est demandée aux écoles ;

- Les lauréats recevront un cadeau et un certificat soulignant leur apport important dans leur école ;
- L'envoi de la documentation aux directions d'écoles et aux présidences de CÉ partira du centre administratif la semaine prochaine, par le courrier interne ;
- Les documents seront aussi envoyés aux membres du CP par courriel.

9.6 COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT DU CSSMI (CCT)

La prochaine réunion du CCT aura lieu le 26 mars prochain, en ligne.

9.7 FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DU QUÉBEC (FCPQ)

M. Christian Slachetka et M^{me} Mélanie Villemaire nous informent qu'au Conseil général tenu à Québec le 15 mars dernier :

Bilan de la gouvernance scolaire : La directrice générale a brossé un portrait des constats positifs et des constats inquiétants en lien avec plusieurs aspects de l'application de la loi sur la gouvernance scolaire dans les conseils d'établissement et les comités de parents. Il y a encore du travail à faire!

Violence et intimidation en milieu scolaire : Les Étudiant.e.s Pro Bono du Canada ont présenté leur progression dans la révision du *Guide pour accompagner les parents dont les enfants sont confrontés à de la violence ou de l'intimidation*, sous la supervision de M^e Margaux Vernay-Baudrion, secrétaire générale de la FCPQ. Des ajouts prenant en compte les nouvelles mesures de prévention et d'intervention ont été mentionnés. La nouvelle version du guide sera partagée après la réalisation des dernières étapes.

Diversité et inclusion : Nancy Boone, formatrice à la FCPQ, a exposé les grands concepts de la diversité et de l'inclusion à la lumière de son expérience et des initiatives positives mises en place dans son milieu de travail pour favoriser l'inclusion. Anastasia DesRoches, directrice de la Fédération des parents de l'Île-du-Prince-Édouard, a présenté la trousse sur la diversité pour les parents et les enfants de zéro à douze ans que sa Fédération a contribué à créer.

Cours de Culture et citoyenneté québécoise : Hélène Charron et Mathieu Lizotte, du ministère de l'Éducation, ont fait un bilan du programme du cours de Culture et citoyenneté québécoise et de son état d'avancement en présentant l'accompagnement offert aux écoles et le contenu de formation proposé au primaire et au secondaire.

9.7.1 COLLOQUE DU 31 MAI 2025, À QUÉBEC

Le colloque aura lieu le 31 mai, en après-midi et en soirée. Le CP peut défrayer l'inscription d'un maximum de 10 membres, ainsi que les frais de covoiturage et d'hébergement. Ceux qui veulent y participer sont :

- Christian Slachetka et Mélanie Villemaire, les 2 délégué.e.s qui seront aussi à l'AGA du matin ;
- Caroline Beaudoin, Marie-Noël Boivin-Durand et Karine Mathieu ;
- Lessead Jaziri et Audrey Bossé (à confirmer).

9.8 REGROUPEMENT DES COMITÉS DE PARENTS LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE (RCP-3L)

M^{me} Caroline Beaudoin nous informe qu'à la réunion du comité exécutif du 28 février dernier, tenue par TEAMS :

- Retour sur la rencontre des présidences, des vice-présidences des CP et des parents au conseil d'administration du 24 janvier dernier ;

- Préparation de la rencontre des parents des CCSEHDAA du 11 avril ;
- La prochaine réunion du comité exécutif aura lieu le 2 mai.

9.9 PERSÉVÉRONS ENSEMBLE

Aucune nouvelle.

9.10 CORRESPONDANCE REÇUE

La liste de la correspondance reçue entre le 6 février et le 13 mars 2025 a été envoyée à tous. Tout item de cette liste qui n'est pas envoyé systématiquement aux membres du CP peut être transmis sur demande.

10. VARIA

10.1 INFORMATIONS À TRANSMETTRE AU CÉ PAR LES REPRÉSENTANTS

- Le CSSMI affirme ne pas recevoir de plaintes de parents, mais le CP en reçoit directement en destinataire ou en c.c. à des services du CSS ou d'écoles. Vérifiez ce qu'il en est dans vos écoles.
- Le mois de la différence, organisé par le CCSEHDAA, débutera le 1^{er} avril prochain, jusqu'au 2 mai. Vérifiez si l'affiche est bien à la vue dans l'école et si des classes y participent.
- Nomination d'un.e parent bénévole qui s'est démarqué.e particulièrement cette année.

10.2 ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

Complétez le formulaire d'évaluation reçu séance tenante. Les commentaires sont bienvenus pour aider le comité exécutif à préparer les réunions.

Prendre note des prochaines réunions du CP :

- Jeudi 27 février 2025, à 19 h 30 : réunion du comité exécutif du CP (public admis)
- Jeudi 10 avril 2025, à 19 h 30 : assemblée du comité de parents

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CP-250313-2160

À 21 h 59, il est proposé par M^{me} Bénédicte Soudry et appuyé par M^{me} Elaine Lamarre-Leroux de lever la séance.

Adopté à l'unanimité


Christian Slachetka, président


Marie-Noël Boivin-Durand, secrétaire interne